



Formation professionnelle pour les adultes

## BP Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP38093 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 9 mars 2017

### Orientation productions animales, maraîchage, PPAM

#### Objectifs de la formation

- S'insérer professionnellement
- Construire votre projet professionnel de chef d'entreprise ou salarié qualifié
- Acquérir des compétences techniques et de gestion de l'entreprise et de productions
- Acquérir des gestes et des savoirs faire professionnels grâce aux stages en entreprises et aux travaux pratiques

#### Contenus de la formation

- **Conduite d'un atelier** avec approche bio ou conventionnelle :
  - **Maraîchage**
  - **PPAM** (Plantes à Parfums Aromatique et Médicinales)
  - **Productions animales** (petits ruminants, avicoles, bovins). Analyse de l'activité dans le système de production, acquisition de gestes techniques, raisonnement et conduite des opérations culturales ou liées aux animaux
- **Elaboration d'un projet** : comprendre le fonctionnement d'une entreprise agricole, réaliser son diagnostic, méthodologie de projet (élaboration, financement, commercialisation)
- **Intégration de l'entreprise agricole dans son environnement** : diagnostic de territoire et projet de développement, intégration paysagère
- Gestion **économique** et **financière**, **ressources humaines**
- **Commercialisation** des produits ou services
- **Activités spécifiques** d'adaptation régionale à l'emploi :
  - Traction animale
  - Transformation artisanale de produits végétaux et de produits laitiers
  - Accueil à la ferme (animation, restauration, hébergement)
  - Conduire un atelier complémentaire avicole (poules pondeuses ou de chair)
  - PPAM : produire, cueillir, transformer
- Des compétences professionnelles exigées par le diplôme, enrichies par le **SST**, la formation « **Gestes et postures** », la **conduite de tracteur**, la **soudure**, **certiphyto**

#### Financement de la formation

- La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi – une formation » 2024 - 2025
- **Autres possibilités** : CPF, Transition pro, autofinancement



**Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent**

#### Accès à la formation

- **En formation continue** :
  - 1 200 heures, **8,5 mois de formation** en centre au CFPPA Nature
  - 525 heures, **4 mois maximum** de stage en entreprise
- Etre **demandeur d'emploi** ou salarié en **reconversion**
- Accès possible en **contrat de professionnalisation**, après positionnement du candidat
- Entrée en formation **après le début de la formation**, et après positionnement du candidat

## Conditions d'admission

Satisfaire aux **tests de recrutement** et à l'**entretien** de motivation en démontrant l'adéquation de votre projet professionnel avec les objectifs de la formation

- Remplir **l'une des conditions** suivantes :
  - Être titulaire d'un CAP ou d'un BEP ou d'un BPA ou d'un BAC et justifier d'au moins 1 année d'activité professionnelle tout secteur temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat)
  - Justifier d'1 année d'activité professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) dans le secteur correspondant aux finalités du diplôme
  - Justifier de 3 années d'expérience professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) tout secteur

## Points forts de la formation

- Formation en agriculture **biologique** et **conventionnelle**
- Une **Exploitation BIO** avec magasin à la ferme, de 130 ha pour la pratique, avec 4 ateliers :
  - **Maraîchage** : 4 ha
  - **Avicole** : 12 000 volailles « bio » produites par an
  - **Porcin** : valorisé en circuits courts
  - **Ovin** : 380 brebis pour la production d'agneaux de boucherie « bio »
- Un réseau de **professionnels partenaires**
- Une halle « paysage-environnement » de 800 m<sup>2</sup> disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme

## Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** et **professionnalisante**, permettant une **individualisation des parcours** de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles alternant théorie, visite et mise en pratique**
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en présentiel en **centre**, en formation **à distance**, en **entreprise**

## Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque **les 7 UC constitutives du BP sont acquises**.
- En cas de certification partielle, le candidat a **5 années** pour valider les UC manquantes



### *Insertion professionnelle et spécialisation*

- Installation en agriculture biologique ou conventionnelle
- Responsable d'atelier
- Encadrant technique en maraîchage biologique sur un chantier d'insertion
- Poursuite de formation possible vers notre CS Ovins

## Égalité d'accès à la formation

- Le CFPPA Nature garanti **l'accès à tous à la formation**, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.